

HOSPITALIERS

Ordre de Malte France, une force au secours des plus fragiles



GRAND ANGLE

LE SPORT ADAPTÉ :
UN LEVIER D'INCLUSION,
DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE



ORDRE DE MALTE
FRANCE

ÉDITO



Chers amis,

« N'oubliez jamais vos racines », nous a soufflé en nous encourageant chaleureusement le

pape Léon XIV, rappelant les origines de l'Ordre de Malte, et nous invitant à « mettre sous le regard de Jésus les souffrances des malades, la solitude des anciens, les difficultés des infirmes » [voir page 12]. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : servir les pauvres et les malades, et leur offrir le meilleur possible.

L'offrir là où la détresse cachée se révèle, dans les maraudes, les dispensaires, les bagageries... toutes ces actions permises par votre générosité et par l'engagement de près de 14 000 bénévoles. N'hésitez pas à prendre contact avec votre délégué local si vous le pouvez. Il sera heureux de compter sur vous aussi pour aller à la rencontre des plus démunis.

L'offrir aussi aux résidents de nos établissements, par la qualité des soins, l'attention des équipes, le choix des thérapies, la réfection des locaux, notre éthique... Depuis la Maison d'Accueil Spécialisée de Paris jusqu'à Notre-Dame de Philerme en Haute-Savoie, depuis nos structures de Rochefort jusqu'à Roque taillade dans le Gers, ce sont

autant d'exemples présents dans ces pages qui témoignent de l'attachement de l'Ordre de Malte France à proposer le meilleur aux personnes malades, handicapées ou dépendantes.

L'offrir enfin là où parfois si peu de soins sont accessibles. C'est le cas à Antananarivo, où le Pavillon Sainte-Fleur dispense des soins aux mères et aux nouveau-nés depuis maintenant 25 ans [voir article p.7] dans l'un des pays les plus pauvres au monde – la douceur et l'attention pour désormais plus de 50 000 enfants ! C'est encore le cas en Guinée-Conakry [page de droite], où les soignants se démènent pour lutter contre le diabète et l'hypertension. Et c'est le cas dans une trentaine d'autres pays, où vos dons permettent de soigner les corps, les âmes, et de réaffirmer la dignité de chaque personne accueillie.

Pour approfondir, vous pourrez trouver sur :

www.ordredemaltefrance.org le rapport d'activité complet de l'année 2024. J'espère que sa lecture vous plaira autant que ce nouveau numéro d'*Hospitaliers*. Merci encore à tous.

Cédric Chalret du Rieu
Président de l'Ordre de Malte France

HOSPITALIERS N°195

Directeur de la publication : Cédric Chalret du Rieu - Rédactrice en chef : Ariane Picard - Comité de sommaire : Karine Dalle, Carine Berthier, Pierre Charzat, Olivier de La Chapelle, Charles de Chabot, Valérie Péchard, Thibaut Hirschauer, Ghislain de Franqueville, Frédéric Fabry, Nathalie de Lacoste, Marion Lesage - Rédaction : Élisabeth de Contenson et Ariane Picard - Création : ad infinitas. Crédits photos : Première de couverture : Ordre de Malte France ; p. 3 à 16 : Ordre de Malte France ; p. 12 : Edgar Beltrán, The Pillar ; p. 14 : Pascal Perez. - Dépôt légal : Août 2025 - Revue quadrimestrielle - Ce numéro est tiré à 90 000 exemplaires. Il sera accompagné de l'Essentiel des comptes 2024. Imprimeur : SIB - Z. I. de la Liane 62205 BP 343 - Boulogne-sur-Mer cedex - HOSPITALIERS - Revue des œuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte - 42, rue des Volontaires - 75015 PARIS. Tél. : 01 45 20 80 20 E-mail : contact@ordredemaltefrance.org - Notre rapport d'activité et son Essentiel sont téléchargeables sur le site Internet www.ordredemaltefrance.org. Vous pouvez également vous faire envoyer ces documents en contactant le Service Relations Donateurs : 01 45 20 93 07 ou don@ordredemaltefrance.org

ENSEMBLE AGISONS

03



ACTUALITÉS

04-07



GRAND ANGLE

08-11



SPIRITUALITÉ

12



VIE DE L'ORDRE

14



Aux côtés de l'Ordre de Malte France, Sanofi Global Health Unit s'engage à améliorer la prise en charge du diabète et de l'hypertension en Guinée.

DIABÈTE ET HYPERTENSION : L'ORDRE DE MALTE FRANCE AGIT EN GUINÉE CONAKRY

En Guinée-Conakry (Afrique de l'Ouest), le diabète et l'hypertension représentent un enjeu de taille. Dans la région de Pita, où se situe le centre de santé Maladho Bah géré par l'Ordre de Malte France, la prise en charge de ces maladies chroniques non transmissibles reste insuffisante. Pour contribuer à inverser la tendance, l'association se mobilise à travers un nouveau partenariat avec Sanofi Global Health Unit.

Initié par Sanofi Global Health Unit pour un impact durable, le projet de lutte contre le diabète et l'hypertension a été lancé en avril 2025 par une première vague de formation de soignants et d'agents de santé communautaires. L'objectif principal est d'améliorer les soins de proximité, représentant ainsi une avancée majeure dans la lutte contre ces maladies chroniques qui touchent des milliers de personnes en Guinée.

Un médecin du service de diabétologie régional, ainsi que deux formateurs du Programme National de Lutte Contre les Maladies Non Transmissibles constituent l'équipe formatrice. Ensemble, ils ont mis en œuvre un programme adapté pour répondre aux besoins de la région. Il prévoit la formation de 120 professionnels de santé et 460 relais communautaires.

FORMER POUR MIEUX SOIGNER

« Le projet est très important pour le centre de santé. Il renforce ainsi son implication dans la consolidation du système de santé. Cela favorise une meilleure coordination des soins et se traduit

par une prise en charge plus cohérente et efficace des patients atteints d'hypertension et de diabète, grâce à un personnel formé et outillé. »

Docteur Amadou Tidiane Sow,
à la tête du centre de santé Maladho Bah à Pita.

Le diabète et l'hypertension artérielle sont deux maladies chroniques fréquemment associées, partageant des facteurs de risques communs tels que l'obésité et l'inflammation vasculaire. Par conséquent, les personnes atteintes de diabète ont une forte probabilité de développer une hypertension, et inversement. Cette corrélation est en partie due à plusieurs facteurs, notamment une alimentation inadéquate, l'augmentation du nombre de personnes en surpoids et le vieillissement général de la population.

Dans les mois à venir, le programme va s'étendre à des actions de sensibilisation et à des campagnes de dépistage massives pour identifier les personnes malades et les référer aux structures adéquates qui pourront les prendre en charge. ●





J'ai rendu mon casier mais je viens quand même régulièrement, raconte Alain, ancien sans-abri. Pour moi, c'est plus qu'une bagagerie ! Vous pouvez aller en visiter d'autres, vous n'en aurez pas comme ça, avec le café, le micro-ondes, la convivialité, les toilettes – ce qui est rare... Elle est unique dans Paris ! » Car, si la bagagerie solidaire, activité phare de cet Accueil Malte, offre un espace gratuit pour conserver les biens des personnes sans domicile fixe en toute sécurité, ce n'est pas le seul service qu'elle propose.

COUVRIR LE MAXIMUM DE BESOINS

Les locaux spacieux, remis en état avant l'ouverture avec l'aide du service immobilier de l'Ordre de Malte France, comprennent en effet, outre 50 casiers, une tisanerie, un coin salon pour se reposer et échanger, des ordinateurs pour consulter ses mails ou effectuer des démarches, des vestiaires et des tables à repasser. L'accueil a lieu les mardis, jeudis et samedis de 7h00 à 9h00 et de 19h00 à 21h00. Des horaires adaptés aux personnes accueillies et aux bénévoles, qui peuvent les intégrer dans leur journée de travail. comme Blanche, qui affirme : « Chaque jeudi, grâce à la permanence tôt le matin, j'ai la pêche toute la journée ! » Les casiers ont tous été occupés en quelques semaines et, selon Kevin Augros, bénévole de la délégation de Paris 18^e, 19^e, 20^e et responsable de l'activité : « Les demandes continuent à affluer. Chaque inscrit peut avoir un casier pendant trois mois, renouvelables tant qu'il en a besoin : notre "commission casiers" fait

60 € = 3 MOIS DE CAFÉ POUR LES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACCUEIL MALTE DU 18^e (soit 15 € après déduction fiscale)



ACCUEIL MALTE : UNE NOUVELLE BAGAGERIE SOLIDAIRE POUR LES SANS-ABRI À PARIS

Le premier Accueil Malte parisien de l'Ordre de Malte France a démarré dans le 18^e arrondissement, le 28 janvier dernier. Ouvert aux personnes en situation de grande précarité, il regroupe plusieurs activités autour d'une bagagerie solidaire.

le point tous les mois, au cas par cas. Les bénéficiaires sont orientés par les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) ou d'autres associations de solidarité, beaucoup sont des femmes seules. Ce public est différent de celui rencontré lors de nos maraudes du mercredi soir, souvent dans la rue depuis moins longtemps et, en général, dans des démarches actives pour s'en sortir. »

UN DÉVELOPPEMENT QUI SE POURSUIT

De son côté, Amélie Troillard, coordinatrice territoriale Île-de-France de l'association, se félicite qu'un centre de soins ait pu également ouvrir un peu plus tard, deux demi-journées par semaine. « Les premières consultations médicales se sont déroulées le 27 mai. Un programme

d'animations (concours de pétanque, spectacles, ateliers français langue étrangère, théâtre, chant...) a aussi démarré fin mai, avec le vernissage d'une exposition des toiles de l'une des

bénéficiaires. Le but, c'est vraiment de créer du lien social et de gommer le marquage bénévoles/bénéficiaires. »

UN PROJET SOUTENU PAR LA MAIRIE

L'ouverture de cette bagagerie solidaire – financée par le budget participatif 2022 de la capitale et par des dons – s'inscrit dans une volonté de la Mairie de Paris et des mairies d'arrondissement de créer un nouveau soutien concret et humain aux personnes en situation de grande précarité. Elle est la 13^e lancée dans la capitale. Inaugurée le 19 mars, elle a été bénie le 28 mai par Mgr Marsset, vicaire général de Paris. ●

FORMER LES BÉNÉVOLES AU SECOURISME POUR COMPLÉTER LEURS COMPÉTENCES

Acteurs de sécurité civile, les bénévoles secouristes sont le premier maillon de la chaîne de secours. Pour répondre efficacement aux situations d'urgence, une formation continue et structurée est primordiale. Elle leur permet de monter en compétences et d'assumer des responsabilités croissantes. C'est la politique suivie par l'Ordre de Malte France.

« **L**a connaissance des gestes qui sauvent et de l'utilisation d'un défibrillateur pourrait éviter plus de 20 000 morts par an, rappelle Pierre Charzat, Directeur délégué au Secourisme de l'Ordre de Malte France. Notre association apporte sa pierre à l'édifice en formant chaque année plus de 4 000 personnes aux gestes de secours. De la même manière, nous encourageons aussi nos bénévoles à poursuivre le développement de leurs acquis dans ce domaine, en leur proposant des formations de qualité pour progresser. » Une politique qui s'inscrit pleinement dans les réglementations et recommandations des pouvoirs publics.

PSE 1 ET PSE 2 : LES PILIERS DE LA FORMATION

Les PSE 1 et PSE 2¹ sont les formations de base, permettant à leurs détenteurs d'appliquer les gestes de secours lors de situations d'urgence. Ces formations permettent à nos bénévoles d'intervenir au sein d'une équipe de secours, mais le PSC² suffit pour le grand public. Guillaume Poncelet, responsable du Pôle For-



L'Ordre de Malte France forme chaque année plus de 4 000 personnes aux gestes de secours.

mation, détaille : « Nous avons récemment retravaillé nos référentiels internes de formation, en simplifiant au maximum les processus et démarches administratives. Avec la mise en ligne de notre nouveau site de formation, tout est fait pour rendre plus faciles à la fois la mise en œuvre côté formateurs et le parcours des bénévoles. Beaucoup s'arrêtent au PSE 1, ce qui est vraiment dommage. » D'autant plus que le PSE 2 ouvre la voie pour devenir ensuite soi-même formateur et/ou chef d'équipe. Cette montée en compétences est cruciale pour l'efficacité des DPS³, mais aussi lors d'interventions plus complexes où une coordination précise est requise. Le chef d'équipe est le garant de la cohérence de l'action de l'équipe et de la sécurité de tous. Des possibilités que certains bénévoles apprécient, comme Gauthier. Il a rejoint l'Ordre de Malte France à l'occasion des Jeux de Paris 2024. D'abord logisticien, il a pu devenir secouriste et continuer à développer son savoir-faire, ses compétences. « *Cet investissement dans la formation est la garantie d'une chaîne de secours solide et réactive, indispensable à la sécurité de tous les citoyens* », conclut Guillaume Poncelet.

Nous allons continuer à rendre nos formations toujours plus accessibles, via notamment l'e-learning, peut-être d'ici la fin de l'année. » ●

UNE PREMIÈRE FORMATION DE CONCEPTEUR DE FORMATION

La session a eu lieu les week-ends des 22-23 mars et 12-13 avril : une première pour l'association, qui a récemment obtenu l'autorisation du ministère de l'Intérieur pour ce type de formation. Pour Guillaume Poncelet : « C'est le plus haut niveau de la pédagogie de sécurité civile. Les titulaires ont déjà passé tous les autres diplômes. Une étape importante pour l'Ordre de Malte France, désormais indépendant pour tous les niveaux de formation. » Sept participants ont appris à analyser les besoins en formation, concevoir un référentiel interne de formation et de certification (évaluation de l'apprenant), organiser une formation, à animer une équipe pédagogique et un jury d'examen, maîtriser la réglementation...

¹Premiers Secours en Équipe de niveau 1 et 2 ²Premier secours citoyen

³Dispositif prévisionnel de secours



LES TRAVAUX DE LA MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE DE PARIS : UN CHANTIER COLOSSAL

Démarrés en septembre 2023, les travaux de réhabilitation de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) Saint-Jean de Malte de Paris suivent leur cours. Situé dans le 19^e arrondissement de la capitale, cet établissement médico-social accueille actuellement 65 personnes en situation de polyhandicap, qui restent dans les locaux pendant toute la durée des travaux.

D'une superficie totale de plus de 10 000 m², la Maison Saint-Jean de Malte se déploie sur 9 niveaux. « Nous refaisons pratiquement tout à neuf, nous réaménageons les espaces, les volumes, les murs, les chambres... », expose Christine Heemeryck, directrice de la MAS. Compte tenu du fait que les travaux se déroulent en site occupé, ils ont été programmés en 4 phases.

« Au cours de la phase 1, nous avons fermé une unité dont une partie des 10 chambres qui s'y trouvaient. Une fois la phase 2 terminée, deux grandes unités de vie rénovées pourront accueillir les résidents et les travaux pourront commencer dans leurs anciennes chambres, dans l'autre bâtiment, etc. », explique Lydie Hervieux, responsable du service immobilier de l'Ordre de Malte France. « À chaque fois, une vingtaine de résidents est concernée, poursuit-elle. Jusqu'à présent, les travaux ont principalement touché le pôle soins, le plateau technique, la chapelle, les bureaux administratifs, qui, depuis la fin de la phase 1, se sont installés dans une partie des futures chambres du bâtiment du fond. »

CONTINUER À APPORTER LE MEILLEUR AUX RÉSIDENTS DANS UN CONTEXTE INHABITUEL

Si les équipes s'efforcent de donner le meilleur afin que le quotidien des résidents ne soit pas trop perturbé, des travaux, en site occupé, exigent une capacité d'adaptation. « C'est un peu le camping et le plus délicat pour les équipes et les résidents, c'est la restriction d'espace », souligne Christine Heemeryck. Au quoti-

dien, le personnel de chantier passe par les sous-sols, afin de respecter l'aménagement suivant : une zone de vie/une zone de travaux.

Le suivi de ce chantier d'ampleur se fait, notamment, à travers des réunions hebdomadaires. « Le service immobilier met toutes ses compétences en œuvre pour faire de ces travaux une réussite », souligne la directrice de l'établissement. Celui-ci apporte ses connaissances techniques (coordination avec les différents corps de métiers, maîtrise d'œuvre, assurances, bureaux de contrôle, etc.). Quant au personnel de l'établissement, la priorité consiste à s'assurer que les travaux mis en place répondent le plus possible aux besoins des usagers.

Majoritairement financé par l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France, le coût total de l'opération s'élève à 16 millions d'euros. Il comprend les travaux, les honoraires, ainsi que le renouvellement des équipements et du mobilier. ●



Grâce aux travaux, les salles de bains sont totalement réaménagées.

25 ANS AU SERVICE DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT

Situé à Antananarivo, capitale de Madagascar, le Pavillon Sainte-Fleur (PSF) est la maternité du Centre Hospitalier Universitaire Joseph Ravoahangy Andrianavalona. Depuis son ouverture, il a accueilli plus de 52 000 bébés, dans un pays marqué par des taux élevés de mortalité maternelle, néonatale et infantile. Rencontre avec Dina Rabeniary et la Dr Gréta Ratsimbazafy, respectivement responsable qualité et médecin chargée de la stratégie avancée de l'établissement.



COMMENT EST NÉ LE PAVILLON SAINTE-FLEUR ?

Dina Rabeniary : Il a ouvert ses portes en 1999, à l'initiative des Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte et de l'association anonyme, une ONG qui œuvre pour les enfants malades. Entièrement géré et administré par l'Ordre de Malte France, le PSF est lié au ministère de la Santé publique malgache par un contrat de concession de service public hospitalier lui permettant d'allier excellence médicale et offre de soins de qualité à moindre coût. Il est devenu une maternité de très bonne notoriété.

POUVEZ-VOUS DÉTAILLER LES DIFFÉRENTS SERVICES ET LEUR DÉVELOPPEMENT ?

Dr. Gréta Ratsimbazafy : Nous proposons une gamme complète de services : soins obstétricaux et gynécologiques, néonatalogie, service d'imagerie médicale (échographie), vaccinations... suivant les normes strictes exigées dans ces disciplines. L'équipe médicale est composée de spécialistes (gynécologues-obstétriciens, médecins généralistes, pédiatres et réanimateurs, infirmières anesthésistes, sage-femmes et aides-soignantes). Ce personnel suit régulièrement des formations, permettant l'actualisation de leurs connaissances, notamment quant aux protocoles de soins. Le tout dans un cadre sanitaire bien équipé – nous avons par exemple construit un service de néonatalogie à la pointe et une usine de production d'oxygène médical en 2021 – et un lieu chaleureux fonctionnel, favorisant la sérénité et la qualité des soins.



Chiffres clés 2024

- **75 lits**
- **2 305 naissances**
- **19 926 consultations**
- **116 salariés et fonctionnaires**

D. Rabeniary : Pour garantir la qualité des soins et leur amélioration continue, l'établissement a mis en place différents comités spécialisés qui supervisent les aspects médicaux, éthiques et organisationnels des activités. La tarification permet aux patients de tous milieux socio-économiques d'accéder aux soins et notre politique de formation des professionnels contribue au renforcement du système de santé national.

QUELLES SONT LES ACTIVITÉS LES PLUS MARQUANTES ?

Dr. G. Ratsimbazafy : Depuis des années, la « stratégie avancée » accompagne la population des quartiers défavorisés périphériques de la capitale. Elle sauve des vies : chaque jour, l'équipe mobile se déplace auprès des femmes vul-

nérables et démunies, suivies dans les centres de santé partenaires dont nous formons le personnel. La chaîne de soins créée pour elles est adaptée à chaque besoin, jusqu'à leur accouchement le plus sécurisé au PSF et la prise en charge immédiate des bébés. Nous avons aussi mis en place une EARS (Éducation Affective Relationnelle et Sexuelle) pour diffuser de l'information et de la prévention (accompagnement des jeunes filles primigestes, situations de violences conjugales...). Ces interventions hors des murs de l'hôpital ont été étendues ces dernières années à l'accompagnement des femmes de 4 prisons de Madagascar. Nous menons aussi des campagnes de traitement des fistules obstétricales, un fléau particulièrement invalidant et ostracisant : près de 50 femmes sont opérées chaque année. ●



À deux pas de la Maison Jeanne-d'Arc (Vigneux-sur-Seine) se trouve un gymnase équipé pour des cours de judo, pour le plus grand bonheur de certains résidents très assidus.

LE SPORT ADAPTÉ : UN LEVIER D'INCLUSION, DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE

Les établissements et services sanitaires et médico-sociaux de l'Ordre de Malte France proposent un accompagnement sportif pour les personnes aidées. Il peut s'agir de loisirs mais aussi d'une proposition thérapeutique, éducative et sociale. Chaque défi physique est une opportunité de gagner en autonomie et d'aller vers davantage d'inclusion.

Les Karellaïs, Savoie 23 mars 2025. Un beau soleil brille, le temps est agréable, la neige au rendez-vous. Sur la ligne d'arrivée d'une course de paraski, la gagnante arbore un sourire radieux : Marie, 27 ans, vient d'être sacrée championne de France ! Cette jeune femme, porteuse de troubles du spectre de l'autisme (TSA), non verbale, brille par ses performances sportives. Outre le ski, la natation, le VTT et l'escalade n'ont pas de secrets pour elle. « Son père dit que, dans les championnats, ce qu'elle préfère, c'est l'après-compétition... Elle est sur la piste de danse ! » témoigne, amusée, Emma Becouze, éducatrice sportive de la Maison Notre-Dame de Philerme (Sallanches). Marie, dont la famille habite Annecy, vient deux fois par semaine, en accueil de jour, dans cette Maison d'Accueil spécialisée de l'Ordre de Malte France qui accompagne des

personnes porteuses de TSA. Emma propose un programme adapté aux besoins et aux envies de Marie, comme c'est le cas pour chacun des résidents des 13 établissements et services sanitaires et médico-sociaux gérés par l'Ordre de Malte France.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ...

Car toutes les activités sportives ne conviennent pas à tous. Sensibilité aux stimuli, nécessité de repères, difficultés motrices ou de coordination... Chaque personne

a des besoins spécifiques qui presupposent une approche adaptée. Les professionnels conçoivent donc des pratiques sur mesure, respectueuses des capacités et des envies des résidents. Notamment en recueillant leur avis ou celui de leurs familles. Une condition *sine qua non* pour que chacun puisse profiter pleinement des bienfaits du sport.

Un exemple parmi d'autres, avec Mohamed Atmani, éducateur sportif à la Maison d'Ulysse (accueil de personnes porteuses de TSA à Bullion, 78) :

« Tous les vendredis matin, j'emmène l'un des résidents, soit en balade, soit au stade. Il a besoin de travailler le renforcement musculaire et l'endurance pour prévenir les maladies cardio-vasculaires. Nous avons commencé progressivement, en alternant marche, marche rapide, un peu de course... Aujourd'hui, il est en mesure de courir 15 à 20 minutes sans problème, il a énormément progressé ! » Pour un autre résident, l'encadrant choisit soigneusement les parcours de vélo en forêt, avec des montées et des descentes. « Ça l'oblige à garder les mains sur le guidon et à oublier pendant quelque temps ses stéréotypies. J'essaye toujours d'individualiser au maximum les activités. »

**150 € = 1 SÉANCE D'ÉQUITHERAPIE
POUR UNE PERSONNE ACCOMPAGNÉE
(AU SEIN DE L'UN DES ÉTABLISSEMENTS
MÉDICO-SOCIAUX DE L'ORDRE DE MALTE FRANCE)**

(soit 37,50 € après déduction fiscale)



... ET DES ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS ET FORMÉS

Depuis la loi du 2 mars 2022, chaque établissement et service médico-social doit désigner un référent



La Maison Saint-Jean de Jérusalem (Rochefort-sur-Mer, 17) propose des sessions de boccia, un jeu de boules apparenté à la pétanque, adapté aux personnes en situation de polyhandicap.

activité physique et sportive. Celui-ci doit promouvoir et coordonner les actions sportives au sein des structures : évaluation des besoins des usagers, suivi des pratiques, propositions d'activités en partenariat avec des clubs sportifs, adaptés ou non...

Certains établissements de l'Ordre de Malte France ont également des éducateurs sportifs au sein de leurs équipes pluridisciplinaires. Formés au handicap, ils savent reconnaître les signaux non verbaux, accompagner des comportements imprévus, instaurer un climat de confiance...

Mais comment fait-on avec les résidents qui ne parlent pas ? Marlène Laplace, cheffe de service éducatif à la Maison d'Ulysse, nous en dit plus : « On passe par l'observation pour trouver les activités qui leur plaisent et leur font du bien. À vélo, nous regardons s'ils sont à l'aise. À la piscine, s'ils participent et sont détendus... Nous en parlons également avec les familles, associées à notre

démarche. Une réévaluation est ensuite effectuée et nous utilisons des outils en lien avec la Communication Alternative Augmentée (CAA) pour qu'ils puissent exprimer leur ressenti. »

DES POSSIBILITÉS NOMBREUSES, AUX BIENFAITS VARIÉS

Aujourd'hui, de nombreuses activités physiques peuvent être aménagées pour correspondre aux particularités, au niveau et aux projets de chacun : natation, équitation, arts martiaux, athlétisme, tir à l'arc, tir à la carabine, foot-fauteuil, boccia, tennis, basket-fauteuil, volley assis, vélo, handbike, ski, escalade... Les activités proposées au sein des établissements de l'Ordre de Malte France sont variées, chacune ayant ses bénéfices propres. La natation ou l'équitation, par exemple, sont particulièrement efficaces pour travailler la posture et l'équilibre. Leur stimulation multisensorielle aide à mieux comprendre et contrôler son propre corps.

Les sports collectifs comme le football apportent une dimension sociale unique (apprentissage et respect des règles, interactions avec les coéquipiers...). Toutes visent à l'épanouissement de la personne. Pour Coralie Eymard, professeur APA (Activité Physique Adaptée) au Centre Pédiatrique de Médecine Physique et de Réadaptation (CPMPR) Saint-Jacques et à la Maison d'Accueil Spécialisée Saint-Jacques de Roquetaillade (Gers), « c'est l'occasion de travailler les capacités physiques pour permettre aux enfants et adultes en situation de handicap d'améliorer leur autonomie. C'est aussi la possibilité de s'accomplir, d'améliorer son estime de soi, et une chance de mieux appréhender sa place dans la société. Enfin, surtout pour les enfants, le sport participe au travail de rééducation et de concentration ».

EN ÉTABLISSEMENT OU À L'EXTÉRIEUR ?

Si les établissements gérés par l'Ordre de Malte France n'ont pas tous des éducateurs sportifs à temps plein, les activités physiques sont intégrées dans les plannings et font parfois appel à des partenariats extérieurs. A la Maison Saint-Jean de Jérusalem, à Rochefort-sur-Mer (17), par exemple, une animatrice encadre une fois par semaine des séances de gymnastique au sol, très utiles pour permettre aux résidents de bouger en dehors de leur fauteuil, et un bénévole propose des sessions de tir à l'arc adapté. D'autres activités sont l'occasion de sortir des établissements. Au printemps, raconte ainsi Karine Phelippot, coordinatrice de projets, « nous prenons une adhésion collective au club de voile. Les résidents, encadrés par des moniteurs sur des bateaux spécialement équipés, peuvent aussi faire

du paddle et de la pirogue. » Fin mai, Marjorie Gondiol, éducatrice sportive de la Maison Saint-Fulbert (Lèves, 28), a accompagné un résident faire un baptême de planeur, « car cela fait partie de son projet personnalisé. Au cours de l'année, il va réaliser 3 vols accompagnés par des pilotes d'un club de planeurs. » À la Maison Notre-Dame de Philerme, les changements de saison sont l'occasion de mettre en place des activités « extraordinaires » : rafting, bateau à voile et cimgo¹ en été ; et ski et tandem ski en hiver.

FÉDÉRATIONS, ASSOCIATIONS ET PROGRAMMES INCLUSIFS : DES ACTEURS ESSENTIELS

Aujourd'hui, de nombreuses organisations se mobilisent pour rendre le sport accessible aux personnes en situation de handicap. Fédérations sportives, associations et programmes spécialisés jouent un rôle crucial dans la promotion de l'inclusion et sont d'excellents appuis pour les professionnels des établissements de l'Ordre de Malte France. « J'essaye de promouvoir le handisport, en ouvrant la pratique sportive à tous et en guidant certains pour qu'ils continuent les sports découverts au centre dans des clubs/associations une fois rentrés chez eux. C'est possible grâce au réseau établi avec les différents comités handisport départementaux et régionaux », explique Coralie Eymard.

L'affiliation à la Fédération Française de Sport Adapté permet aussi de s'ouvrir sur des activités extérieures et de découvrir de nouveaux champs d'exploration. « Tous les résidents ont leur licence, détaille Marlène Laplace. Ils participent plusieurs fois par an à des rencontres en extérieur, des randonnées avec d'autres groupes, des "compétitions" d'athlétisme, des stages "savoir-nager" ou "savoir-rouler". Ceux qui faisaient du vélo l'année précédente ont obtenu au printemps dernier un petit diplôme dans ce domaine, après une séance de test et de travail sur la signalisation, etc. » Les programmes comme « Sport et Autisme »

¹Source Handiconcept. Le CIMGO est un fauteuil de descente tout-terrain sans moyen de propulsion. C'est un tandem qui permet à des personnes de tous poids, tous âges et tous handicaps, même sans aucune autonomie, de découvrir les plaisirs de la descente tout-terrain avec l'aide d'un pilote accompagnant.



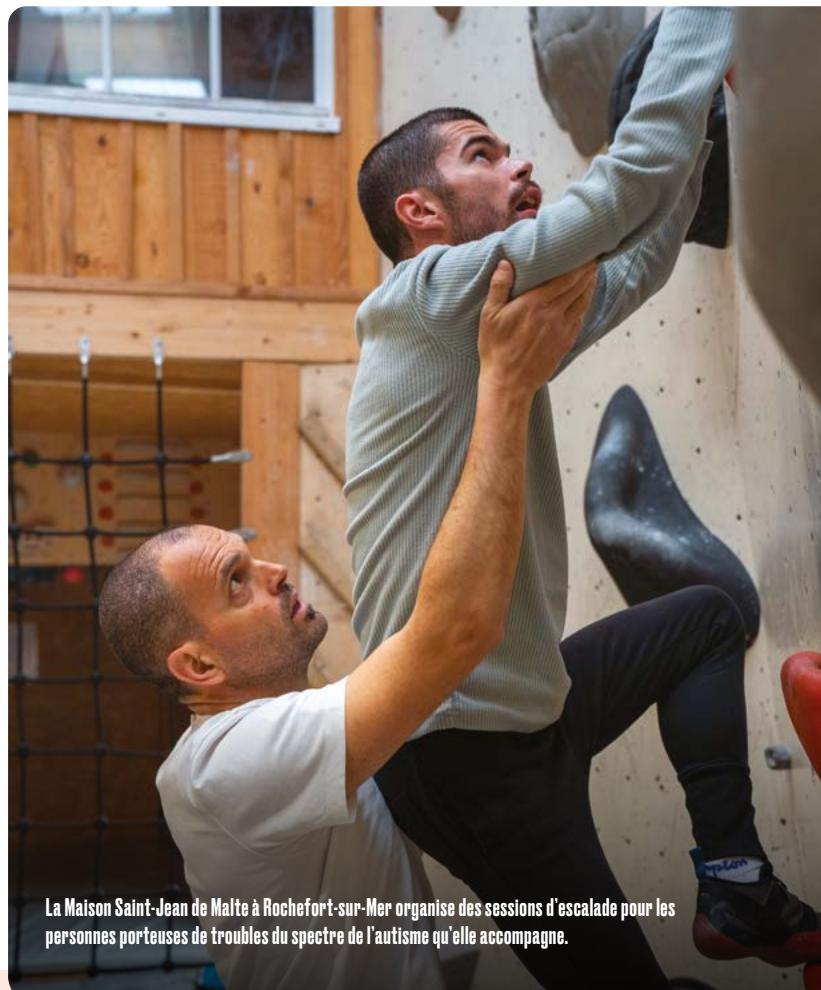
Coucou Coralie

(...) Merci d'être la personne toujours de bonne humeur et énergique. Merci de faire ce que tu fais. Nous faire découvrir des sports qu'on n'aurait pas forcément essayés (...). Nous faire ressortir le meilleur de nous-mêmes. Nous apprendre à ne jamais baisser les bras (...) et nous montrer que nous pouvons y arriver. Quand j'ai eu mon fixateur tu m'as montré que même avec ce « truc » je pouvais faire ce que je voulais (...). (...) Tu m'as énormément apporté pendant mon long séjour au centre, je dirais même que tu as été essentielle à ma rééducation (...). Tout ce que j'ai pu faire avec toi, j'en garde un très bon souvenir. Et pour tout ça merci Coralie !

Laure D.

ou d'autres activités similaires mettent en place des approches innovantes, telles que la co-animation par un professionnel du sport et un expert en autisme, pour garantir une expérience enrichissante.

Levier de rééducation et d'amélioration de la condition physique, mais aussi moyen de résilience et créateur de lien social, le sport permet d'accomplir de grandes choses. Une belle mission pour les professionnels, bénévoles et partenaires de l'Ordre de Malte France, qui se retrouveront sûrement tous dans cette conclusion de Coralie Eymard : « (...) Mon objectif permanent : la recherche de leur bien-être physique, mental et social, en fonction de leurs besoins. » ●



La Maison Saint-Jean de Malte à Rochefort-sur-Mer organise des sessions d'escalade pour les personnes porteuses de troubles du spectre de l'autisme qu'elle accompagne.



LES RELATIONS ENTRE L'ORDRE DE MALTE ET LE SAINT-SIÈGE, AU FIL DES SIÈCLES

« Un moment de grâce pour l'Église universelle. » C'est par ces mots que le Grand Maître de l'Ordre de Malte, Fra' John T. Dunlap, a salué l'élection du pape Léon XIV, ajoutant que l'Ordre était « particulièrement honoré d'avoir accueilli, le 11 février 2025, le cardinal de l'époque comme membre de l'Ordre de Malte, y voyant le signe d'un lien spirituel plus profond ».

"L'Église vous remercie pour tout le bien que vous faites là où l'amour est nécessaire dans des situations parfois très difficiles", a déclaré le pape le 24 juin, à l'occasion de la solennité de la naissance de saint Jean-Baptiste en s'adressant à l'Ordre de Malte.

Les relations entre le Saint-Siège et l'Ordre de Malte ont été précisées par le pape François. Dans l'article 2 de la Charte constitutionnelle de l'Ordre, promulguée le 3 septembre 2022, il est dit que, « conformément à ses traditions séculaires, l'Ordre a pour fin de promouvoir la gloire de Dieu et la sanctification de ses membres au moyen de la tuitio fidei et de l'obsequium pauperum, notamment envers les pauvres et les malades, au service du Saint-Père ».

Le 15 février 1113, son lointain prédécesseur, Pascal II, avait fulminé la bulle « Pie postulatio voluntatis. » Répondant à la demande du Bienheureux Gérard, il accueillait sa requête « avec une paternelle bienveillance ». Il ordonnait « que la maison de Dieu qu'est cet Hôpital demeure toujours sous la garde du siège apostolique et la protection du bienheureux apôtre Pierre ».

« TUITIO FIDEI ET OBSEQUIUM PAUPERUM¹ », LA DEVISE DES HOSPITALIERS

Le 2 mai 1312, le pape Clément V, après avoir dissous l'Ordre du Temple, attribuait aux Hospitaliers, par la bulle « Ad providam Christi Vicarii », les biens de cet Ordre, qui avaient été confisqués indûment en 1307 par le roi de France Philippe le Bel. Le Souverain Pontife motivait ainsi ce transfert : « Le Maître et les frères

se dévouent sans relâche à la défense de la foi et s'exercent avec vigilance aux œuvres de miséricorde. » Cet apport considérable de biens va donner aux hospitaliers les moyens de poursuivre et de développer ces deux missions, résumées dans leur devise : « Tuitio Fidei et Obsequium Pauperum ».

Enfin, le 9 février 2013, le Pape Benoît XVI, à l'occasion du 900^e anniversaire de la proclamation de la bulle fondatrice de notre Ordre, s'adressait à ses membres réunis à Rome dans la basilique Saint-Pierre : « Votre Ordre, depuis sa fondation, s'est distingué par sa fidélité à l'Église et au Successeur de Pierre tout comme par sa physionomie spirituelle constitutive, caractérisée par un idéal religieux élevé. N'oubliez jamais vos racines, lorsque le bienheureux Gérard et ses compagnons se consacrèrent au service des pauvres. Votre vie quotidienne doit être pénétrée de la présence de Jésus, sous le regard de qui vous êtes appelés à mettre aussi les souffrances des malades, la solitude des anciens, les difficultés des infirmes. Allant à la rencontre de ces personnes, vous servez le Christ ! » ●

Thierry de Seguins-Cohorn
Secrétaire général
de l'Académie historique
française de l'Ordre de Malte



VOUS AUSSI, DEVENEZ « GARDIEN DE L'ESPÉRANCE » !

Et si votre générosité s'inscrivait dans la durée ?

En choisissant de soutenir financièrement chaque mois l'Ordre de Malte France par prélèvement automatique, vous témoignez de votre générosité envers les plus vulnérables et devenez *Gardien de l'Espérance*.

Concrètement, vous nous permettez d'inscrire dans le temps l'aide que nous apportons aux plus fragiles (aide alimentaire, soins, hébergement...) et vous leur redonnez espoir.



Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à contacter notre Service Relations Donateurs au **01 45 20 93 07** ou par e-mail à l'adresse don@ordredemaltefrance.org

NOUS SOUTENIR AUTREMENT

C'est l'été, la saison idéale pour envoyer des cartes postales à vos proches ! Affichez votre engagement en utilisant notre planche de 8 timbres aux couleurs de l'Ordre de Malte France.

Retrouvez ce produit et bien d'autres sur

BOUTIQUE.ORDREDEMALTEFRANCE.ORG



BULLETIN DE SOUTIEN RÉGULIER

Merci de bien vouloir nous retourner ce bulletin avec votre RIB dans l'enveloppe préaffranchie jointe.



1 OUI, je choisis le soutien mensuel et je deviens *Gardien de l'Espérance*

J'autorise l'établissement teneur de mon compte, dont les coordonnées figurent sur mon RIB ci-joint, à prélever chaque mois.

<input type="checkbox"/> 12 €	<input type="checkbox"/> 15 €	<input type="checkbox"/> 20 €
Soit	3,00 €	3,75 €
<input type="checkbox"/> Autre montant		€

2 Je remplis mes informations bancaires

IBAN : _____

BIC : _____

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA en faveur de :

Œuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte

42, rue des Volontaires 75015 PARIS

Identifiant créancier ICS : FR15505397149

Type d'encaissement : récurrent (le 10 de chaque mois)

Date et signature obligatoires

3 Je joins mon RIB avec mes coordonnées postales (obligatoire)

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Ordre de Malte France à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de l'Ordre de Malte France. Le premier versement pourra avoir lieu au plus tôt 5 jours après signature du présent document. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande éventuelle de remboursement devra être présentée dans les 8 semaines suivant la date de début de votre compte pour un prélèvement autorisé et sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

75 % du montant de votre don à l'Ordre de Malte France sont déductibles si vous êtes imposable, dans la limite de 1 000 €.

En remerciement de mon soutien, je souhaite recevoir ce porte-clés





Cette année, la délégation française de l'Ordre de Malte à Lourdes comptait 1 600 participants.



Le pèlerinage 2025 a notamment été marqué par la sortie des salles de jeunes le lundi et par les pots d'amitié organisés par chaque service, à l'issue de la fête de la Lumière.

67^e PÈLERINAGE DE LOURDES : UNE ÉDITION FORTE EN ÉMOTIONS

Le 67^e pèlerinage de l'Ordre de Malte à Lourdes a eu lieu du vendredi 2 au mardi 6 mai 2025. Quarante-cinq nations étaient présentes aux pieds de Notre-Dame. Un moment riche d'échanges fraternels et solidaires, dans un contexte d'année jubilaire.

Cette année, la délégation française de l'Ordre de Malte était particulièrement nombreuse, à travers 1600 participants : 180 pèlerins malades et une cinquantaine de pèlerins en hôtel ayant besoin d'aide, 190 jeunes, 200 pèlerins et un peu plus de mille hospitaliers, dont 90 dans l'équipe médicale et, enfin, une trentaine de religieux.

Comme les autres années, nos Seigneurs les malades étaient logés à l'Accueil Marie-Saint-Frai, où nous avons vécu plusieurs temps forts. Olivier de La Chapelle, président de l'Association Française des Membres de l'Ordre souverain de Malte, a remis, le samedi après-midi, la médaille du pèlerinage à de nombreux malades. Il a aussi accompagné Fra John Dunlap, le Grand Maître, qui est venu saluer chacun des malades français, le dimanche, en fin de journée. Un grand moment d'émotion pour tous.

LE JUBILÉ AU CŒUR DU PÈLERINAGE

Les pèlerins viennent à Lourdes cette année pour accueillir la grâce du jubilé. Nous avons fait quelques étapes du « Chemin du Jubilé » du sanctuaire. Celui-ci permet de se recueillir, de réfléchir et de se mettre en marche vers l'espérance.

Lors de la messe d'ouverture de l'Association Française, l'Hospitalité a accueilli treize nouveaux membres qui se sont engagés à prier pour toutes les intentions qui sont confiées par l'Hospitalité, à réciter la prière quotidienne de l'Hospitalité et également à servir leurs frères : les

personnes seules, les personnes malades et en situation de handicap, selon leurs disponibilités. C'est un très bel engagement que peuvent accepter tous les hospitaliers ayant participé à au moins trois pèlerinages.

Lors de la cérémonie de clôture, dans son discours, Olivier de La Chapelle a invité les pèlerins à prier pour le respect de la vie, de sa conception jusqu'à sa fin naturelle. Nous avons, entre autres, eu la joie et la surprise d'entendre tous les pages chanter *Comment ne pas te louer...* d'une manière si entraînante et si joyeuse que les malades ont applaudi en rythme.

Nous avons vécu de très beaux moments de recueillement avec le sacrement des malades reçu par ceux qui en avaient fait la demande, le bain aux piscines pour un tout petit nombre de personnes, et le « geste de l'eau » pour tous...

Ce pèlerinage a aussi été marqué par la sortie des salles de jeunes le lundi et par les pots d'amitié organisés par chaque service à l'issue de la fête de la Lumière. Des chants, des rires, des échanges heureux. Que de grâces reçues... Les hospitaliers étaient très heureux d'être au service de leurs frères malades ou en situation de handicap, de donner le meilleur d'eux-mêmes et de recevoir encore plus de nos Seigneurs les malades. Le sourire était sur tous les visages ! ●

Hélène de Catuélán
co directrice du Pèlerinage
au sein de l'Association
Française des Membres de
l'Ordre souverain de Malte



HONORER LES DERNIÈRES VOLONTÉS DE NOS TESTATEURS TOUT EN LEUR RENDANT HOMMAGE : UNE MISSION QUI NOUS TIENT À CŒUR !

Il est possible de léguer tout ou partie de ses biens à une association comme l'Ordre de Malte France afin de prolonger son engagement au service des plus fragiles. Mais savez-vous qu'en faisant ce geste d'une grande générosité, il est aussi possible de mentionner sur son testament des volontés particulières ? Cela s'appelle la charge testamentaire. Il revient à notre association de l'honorer, une fois la personne décédée.

Chaque année, des personnes se rapprochent de notre service "Relations testateurs" en vue de gratifier notre association d'un legs ou d'une assurance-vie. Nous leur en sommes sincèrement reconnaissants. Notre équipe de spécialistes en succession est là pour les conseiller, les guider et les accompagner dans ce projet porteur d'espérance.

À l'ouverture de la succession, **notre service "Libéralités", en lien avec le notaire, veille à honorer scrupuleusement toutes les "charges"**, c'est-à-dire les vœux exprimés sur les testaments consentis en notre faveur.

Tout naturellement, nous nous assurons du respect des charges les plus courantes de nos testateurs, comme faire célébrer une messe, fleurir une tombe, entretenir un caveau, honorer leur mémoire en citant leurs noms et en les remerciant dans nos publications...

Mais nous sommes également très attentifs à leurs souhaits plus particuliers, tels que l'affection d'un legs à un projet spécifique, ou encore à **toute demande plus insolite**, comme ce bienfaiteur, artiste, qui a souhaité qu'une exposition de ses œuvres soit organisée.

Attention, cet exemple nous oblige à souligner que si les possibilités de souhaits sont multiples et propres à chacun, **il est crucial de s'assurer qu'ils pourront être mis en œuvre** par notre association.

Dans le cas contraire, non seulement l'Ordre de Malte France devrait renoncer à votre legs en faveur des plus fragiles, mais vos volontés ne pourraient être honorées.

Peut-être avez-vous déjà cheminé dans votre réflexion quant à ce qu'il adviendra de votre patrimoine lorsque vous ne serez plus là ? Parce que chaque projet de transmission est unique, le mieux est d'en discuter posément ensemble pour s'assurer de leur faisabilité. C'est pourquoi nous vous conseillons de vous rapprocher de Vincent Lazzarin pour toutes vos questions en matière de legs ou d'assurance-vie. Au-delà de l'accompagnement personnalisé qui vous sera réservé, il sera également toujours à vos côtés pour **vous proposer une présence discrète et chaleureuse, ou encore pour vous informer des événements de l'association.** ●

VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

« Vous envisagez de transmettre à l'Ordre de Malte France et vous aimeriez nous demander d'honorer des souhaits qui vous tiennent à cœur ? Je suis à votre disposition pour en discuter. Un grand merci pour votre confiance et votre générosité ! »

Vincent Lazzarin - Responsable des Relations Testateurs

42, rue des Volontaires, 75015 Paris ● v.lazzarin@ordredemaltefrance.org ● 01 55 74 53 53

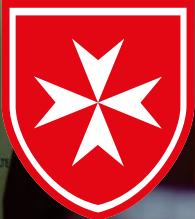




ORDRE DE MALTE
FRANCE



DEVENEZ *Gardien de l'Espérance*



en soutenant chaque mois les actions de l'Ordre de Malte France.

Les bénévoles de l'Ordre de Malte France se mobilisent chaque jour pour apporter une aide vitale aux personnes les plus fragiles (nourriture, soins, accueil, accompagnement social et espoir). En optant pour le don mensuel, vous leur permettez d'agir en continu pour faire face à l'augmentation des besoins.

Dès aujourd'hui, devenez Gardien de l'Espérance et soutenez ceux qui en ont le plus besoin !

AVEC 12 € PAR MOIS (soit 3 € après déduction fiscale),
vous offrez chaque année aux plus fragiles 90 petits-déjeuners
+ des soins essentiels + 1 accompagnement social.

 DONNEZ ET IL VOUS SERA DONNÉ

En remerciement, ce porte-clés



Simple, rapide et 100 % sécurisé, optez pour un soutien mensuel sur :
don.ordredemaltefrance.org

Merci !

